

Plan d'écologisation 2021-2025 du cégep du Vieux Montréal Février 2021



Le cégep du Vieux Montréal

Fondé en 1968, le cégep du Vieux Montréal (CVM) est issu du regroupement du Collège Mont-Saint-Louis, de l'Institut de technologie de Montréal, de l'Institut des arts appliqués, de l'École des beaux-arts de Montréal, du Collège Sainte-Marie et de plusieurs écoles d'infirmières des grands hôpitaux du centre-ville. Il a ainsi hérité, dès sa création, de solides traditions d'enseignement et d'un enracinement unique au cœur du Quartier latin.

Situé au centre de la vitalité urbaine, économique et culturelle de Montréal, le cégep du Vieux Montréal est l'un des milieux d'études et d'apprentissage collégiaux francophones les plus riches et stimulants au Québec. Offrant un éventail de 52 programmes, options et profils préuniversitaires et techniques (DEC), ainsi que de nombreuses attestations d'études collégiales (AEC), il accueille chaque année plus de 6 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et plus de 3 000 à la formation continue et aux entreprises.

Le cégep du Vieux Montréal vise à former des personnes compétentes, autonomes, cultivées et engagées dans leur milieu, et ce, tout en valorisant le soutien et l'aide à la réussite grâce à une approche humaniste de la formation. Il favorise la concertation de sa communauté autour de projets communs. Il offre ainsi un milieu de vie dynamique, où chaque membre de la communauté étudiante peut parfaire ses acquis et s'impliquer dans une vaste gamme d'activités sociales, culturelles, artistiques, sportives, environnementales et scientifiques. Bref, il met toutes ses ressources en œuvre pour favoriser le développement intégral de la personne.

Reconnu depuis près de 40 ans pour son expertise en matière d'intégration des personnes en situation de handicap, le cégep du Vieux Montréal se positionne comme chef de file dans tout ce qui touche à l'adaptation de l'enseignement selon une diversité de besoins. À titre de Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI), il offre d'ailleurs des services à cet égard à tous les établissements d'enseignement de l'ouest du Québec. Le Cégep a également obtenu une reconnaissance ministérielle pour un centre de transfert : le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH). Né en 2010 d'un partenariat entre le cégep du Vieux Montréal et le Collège Dawson, le CRISPESH a pour mission de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société québécoise en accompagnant les organisations dans l'avancement des connaissances, ainsi que le développement et la promotion de pratiques sociales novatrices.

Le cégep du Vieux Montréal est également responsable de la mise en œuvre du Plan national de formation en métiers d'art pour l'ouest du Québec. Il offre ainsi les programmes de métiers d'art dans huit disciplines en collaboration avec l'Institut des métiers d'art et des écoles-ateliers associées. Il est aussi associé à l'École de danse contemporaine de Montréal et à l'École supérieure de ballet du Québec pour offrir des programmes de danse-interprétation.

La situation géographique du collège, sa vaste carte de programmes et ses mandats particuliers en font un établissement d'une grande diversité sociale et culturelle, où les différences peuvent s'exprimer ouvertement. Cette richesse d'horizons et de perspectives se révèle tout particulièrement dans la cohabitation harmonieuse et enrichissante des préoccupations sociales, de la culture, des arts, des sciences, de la technologie et de l'environnement.



La démarche du plan d'écologisation

Le cégep du Vieux Montréal travaille depuis 2009, en collaboration avec Environnement Jeunesse, à mettre en place un système de gestion environnementale basé sur l'amélioration continue. Ainsi, grâce aux efforts et aux outils de gestion mis en place par les membres du Comité d'action et de concertation en environnement (bilan environnemental quinquennal, plan d'action quinquennal, rapport annuel d'activités, Fonds environnemental), le CVM a reçu en 2011 le niveau « Excellence » du programme de certification Cégep Vert du Québec.

En 2019, le Collège a amorcé l'élaboration de son nouveau plan stratégique en misant sur l'engagement et la mobilisation de toute la communauté. Partant du bilan du Plan stratégique 2014-2019, le processus a amené l'institution à orienter ses efforts vers des actions et des projets porteurs pour l'avenir. Ainsi, l'environnement occupe une place importante dans les priorités du CVM. Cette nouvelle priorité a été exprimée par les membres du personnel lors de la tournée de consultations qui s'est déroulée à l'automne 2019. Lors de cette grande consultation, tous les services administratifs et les coordinations départementales ont été conviés à s'exprimer sur leurs préoccupations, leurs idées et leurs engagements personnels et institutionnels envers l'environnement, le développement durable, l'écocitoyenneté et sur la question des changements climatiques.

À la suite de ces rencontres, le Collège a choisi d'organiser une journée institutionnelle dans le cadre de la *Journée mondiale de mobilisation en faveur du climat*. Lors de cet événement, tenu le 27 septembre 2019, l'ensemble de la communauté était convié à prendre part à une grande discussion entourant les engagements environnementaux du cégep du Vieux Montréal. Au terme de cette journée de réflexions, le CVM a décidé de se mobiliser face à l'urgence climatique en s'engageant dans une démarche de carboneutralité, en consolidant sa démarche zéro-déchet et en poursuivant les formations et l'animation environnementales. Ces engagements se sont traduits notamment par la mise en place du Bureau de l'environnement et de l'innovation qui est chargée de rédiger et de mettre en œuvre le plan d'écologisation.



La vision

- Répondre aux objectifs de développement durable de l'ONU
- Éduquer à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté
- Gérer durablement les opérations du bâtiment
- Sensibiliser et susciter l'engagement de la communauté aux enjeux environnementaux
- Jeter les bases d'un nouveau système de gestion environnemental collaboratif
- Mettre en œuvre la politique environnementale
- Hiérarchiser les actions à réaliser et standardiser la récolte des données
- Assurer les suivis environnementaux dans une optique d'amélioration continue
- Offrir un support à la communauté et briser les silos
- Utiliser le système de gestion prouvé de l'AASHE (Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education) et atteindre la certification STARS (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System)

Le Plan d'écologisation 2021-2025 sera mis en œuvre sur une période de quatre ans en concomitance avec le plan stratégique du cégep. Il vise principalement à valoriser l'éducation relative à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté, ainsi qu'à mettre en place un système de gestion environnementale cohérent en fonction des objectifs de développement durable de l'ONU. Le CVM désire sensibiliser et responsabiliser la communauté tout en formant des futurs écocitoyennes et écocitoyens qui auront un impact concret sur le monde de demain et sur tous les enjeux que devront affronter les prochaines générations. Ce plan d'action environnemental est largement inspiré de la mouvance du bien-être pour tous et du bonheur durable qui visent plus largement l'inclusion, la sécurité alimentaire et la réduction des inégalités et de la pauvreté.

Bien que le plan d'écologisation touche aux aspects sociaux et économiques de la communauté, il met l'accent sur le concept du laboratoire vivant, selon lequel le quartier, les installations physiques, les bâtiments ainsi que les espaces verts du cégep sont utilisés comme des lieux pertinents où des projets de recherche, des stages et des ateliers pédagogiques peuvent être réalisés par les membres de la communauté.



L'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté

Afin de viser l'amélioration continue de nos pratiques et d'être en mesure de bien évaluer les avancées, il est essentiel de bien définir ce que représente l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, ainsi que l'éducation relative au développement durable.

Lucie Sauvé définit l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté comme suit :

« Il s'agit d'une dimension essentielle de l'éducation fondamentale qui concerne une sphère d'interactions à la base du développement personnel et social : celle de la relation au milieu de vie, à cette "maison de vie" partagée. L'éducation relative à l'environnement vise à induire des dynamiques sociales, d'abord à l'échelle des communautés, puis à celle de réseaux de solidarité élargis, favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-environnementales et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent. »¹

Le principe essentiel à l'éducation relative à l'environnement réside dans l'étude des interrelations sociales développées entre les humains et leur milieu de vie. Cette définition vient élargir la portée de l'éducation relative à l'environnement à de multiples disciplines, par exemple la sociologie, la philosophie, l'écologie, la géographie, etc. De son côté, l'UNESCO indique que l'éducation au développement durable (EDD) sera la principale voie pour transformer les sociétés devant les défis environnementaux qui seront soulevés tout au long du 21^e siècle. L'UNESCO définit l'éducation relative au développement durable ainsi :

« L'EDD vise à développer les compétences qui rendent les individus capables de réfléchir à leurs propres actes, en tenant compte de leurs conséquences sociales, culturelles, économiques et environnementales présentes et futures, à l'échelon local et au niveau mondial, d'agir de manière durable dans des situations complexes, ce qui peut les pousser à s'engager dans des directions nouvelles, et participer aux processus sociopolitiques pour faire avancer leurs sociétés sur la voie du développement durable. L'EDD doit être comprise comme faisant partie intégrante d'une éducation de qualité, indissociable du concept d'apprentissage tout au long de la vie : les établissements d'enseignement de tous niveaux — de l'éducation préscolaire à l'enseignement supérieur, sans oublier l'éducation non formelle et informelle — peuvent et doivent tous considérer que le fait de traiter abondamment des questions de développement durable et de faciliter l'acquisition des compétences en matière de durabilité relève de leur responsabilité. L'EDD apporte à chaque élève une formation utile et véritablement pertinente au regard des défis auxquels le monde fait face aujourd'hui. »²

Cette définition de l'UNESCO englobe l'ensemble des disciplines présentes au cégep et valorise l'enseignement tout en s'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable.

¹ Sauvé, L. 2002. <u>L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes</u>. *Connexion*, la revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO, Vol. XXVII. 2002, no1/2, p.1-4.

² UNESCO. <u>L'éducation en vue des objectifs de développement durable : objectifs d'apprentissage</u>. Page consultée le 20 janvier 2021.



Les objectifs en matière de développement durable de l'ONU

L'ONU a développé 17 objectifs de développement durable³ à réaliser d'ici 2030 afin de parvenir à un avenir juste et équitable. Ces objectifs répondent aux grands défis mondiaux auxquels nous devons faire face afin de mettre fin aux inégalités, à la pauvreté, aux problématiques environnementales et climatiques et pour favoriser la prospérité, la paix et la justice. Les objectifs sont interconnectés et se veulent inclusifs.

Afin d'entrer dans une aire de transition écologique au cégep du Vieux Montréal qui soit inclusive et pour mettre en place un plan d'écologisation qui soit cohérent avec les visées de l'ONU, il est essentiel de s'inscrire dans l'ensemble de ces 17 objectifs. Pour ce faire, les objectifs seront identifiés dans le plan d'écologisation.

Figure 1 — Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU



³ ONU. Objectifs de développement durable. Page consultée le 20 janvier 2021.



Définitions

Environnement

« Ensemble d'éléments physiques, chimiques et biologiques, en interaction avec des facteurs géographiques, économiques et sociaux, qui est susceptible d'influer sur les organismes vivants, notamment sur le bien-être, la santé ainsi que sur les activités de l'être humain, et qui peut, réciproquement, être influencé par celles-ci. »⁴

Développement durable

« Au Québec, le développement durable s'entend donc d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »⁵

Écocitoyenneté

« L'écocitoyenneté est caractérisée par un ensemble d'acteurs sociaux qui sont touchés directement ou indirectement par des enjeux environnementaux et qui décident de protéger ou d'améliorer l'environnement. Cette réponse citoyenne aux enjeux environnementaux permet de lier l'engagement à l'environnement au sein des dimensions sociales, politiques et économiques. »⁶

⁴ Office québécois de la langue française, <u>Vocabulaire du développement durable</u>. Québec, gouvernement du Québec, créé en 2010, dernière mise à jour le 1^{er} mars 2019. Page consultée le 31 janvier 2020.

⁵ Environnement et Luttes contre les changements climatiques, à propos du développement durable. Québec, gouvernement du Québec, mis à jour en 2020. Page consultée le 31 janvier 2020.

⁶ Séguin, M., De Coninck, P. et Tremblay, F. (2005). Présentation du dossier : Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté. *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 18, no 1, p. 18-25.

Le plan d'écologisation 2021-2025 : objectifs, moyens et résultats attendus

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
Développer l'éducation relative à l'environnement, au développement durable et à	Évaluer l'intégration des notions liées à l'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté dans les programmes et les cours	Inventorier les programmes ayant des objectifs pédagogiques en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté (EDDÉ).
		Inventorier l'ensemble des cours touchant totalement ou partiellement aux notions liées à l'EDDÉ.
		Tendre vers l'intégration des notions en EDDÉ dans un minimum de 20 % des cours offerts dans minimalement 90 % des départements.
		Recenser le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant gradué des programmes offrant minimalement un objectif pédagogique lié à l'EDDÉ.
		Évaluer la possibilité d'offrir un programme lié à l'EDDÉ.
		Offrir au moins un stage immersif lié à l'EDDÉ d'une durée minimale d'une semaine.
		Évaluer la possibilité d'inclure des compétences en matière d'EDDÉ dans la formation générale.
l'écocitoyenneté		Tester les connaissances de la communauté étudiantes en matière d'EDDÉ à son admission et repasser le test à la même cohorte à la fin de son parcours scolaire.
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Soutenir l'intégration des notions en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté	Favoriser la formation et l'accompagnement des enseignant.e.s et des conseill.ère.er.s pédagogiques dans l'intégration des notions d'EDDÉ.
11 VILLES ET COMMUNAUITÉS DURABLES		Favoriser l'utilisation du campus et de son voisinage comme un laboratoire vivant en y mettant en place des projets de recherche et des activités pédagogiques concernant l'air, le climat, le bâtiment durable, la gestion de l'énergie, l'alimentation, l'aménagement durable, l'approvisionnement responsable, le transport, la gestion des matières résiduelles, la gestion durable, la diversité, l'engagement public, l'investissement responsable et le bien-être au travail.
	Soutenir la recherche en environnement, développement durable et écocitoyenneté	Recenser la proportion des projets de recherche portant sur l'EDDÉ et menés par le personnel de recherche et les départements.
		Tendre vers l'intégration des notions en EDDÉ par un minimum de 15 % des chercheurs et dans minimalement 75 % des départements impliqués dans la recherche.
		Évaluer la possibilité de mettre en place un partenariat afin de lancer des projets de recherche en EDDÉ.
		Faciliter la mise en place de projets de recherche en recensant l'ensemble de la documentation contenue à la bibliothèque qui traite d'EDDÉ et en évaluant la possibilité d'élargir les ressources externes par le biais de partenariats.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
	Favoriser l'intégration des notions en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté dans les activités de la vie étudiante	Maintenir et développer des équipes de sensibilisation par les pairs à l'EDDÉ en engageant et en formant des membres de la communauté étudiante.
		Organiser des activités de sensibilisation par les pairs, d'une durée minimale d'une heure par année, permettant de responsabiliser l'ensemble de la population étudiante.
		Offrir à l'ensemble des membres de la communauté étudiante des activités d'accueil axées sur l'EDDÉ.
Susciter l'engagement de la		Poursuivre l'animation des comités étudiants en matière d'EDDÉ.
communauté 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES		Poursuivre l'animation des comités étudiants d'agriculture urbaine.
		Favoriser la mise en place d'une entreprise-école.
		Promouvoir et consolider le Fonds environnemental du CVM.
		Assurer la mise en place du CASSET (Centre d'animation en science, santé, environnement et technologies).
12 CONSOMMATION		Mettre en place un comité étudiant de plein air.
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES		Mettre en place annuellement quatre semaines thématiques en lien avec l'EDDÉ.
		Développer des emplois étudiants en lien avec l'EDDÉ.
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÈTRE		Maintenir les bourses au mérite pour souligner l'engagement environnemental.
<i>-</i> ₩ ,	Favoriser la communication environnementale	Consolider la section <i>Environnement</i> sur le site Web du Cégep.
,		Poursuivre la diffusion du bulletin environnemental trimestriel.
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ		Mettre en place une signalisation annonçant les initiatives environnementales sur le campus.
		Animer les réseaux sociaux dédiés à l'environnement au cégep.
		Évaluer la possibilité de développer une visite guidée des initiatives environnementales lors des journées portes ouvertes.
		Concevoir et diffuser un guide sur l'écocitoyenneté à l'ensemble de la communauté.
		Mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation environnementale dédiée aux étudiant.e.s et aux employé.e.s permettant d'atteindre des résultats mesurables.

	Favoriser une culture de durabilité	Sonder la communauté collégiale sur les valeurs environnementales du cégep tous les deux ans.
		Développer un programme d'apprentissage par les pairs auprès des employé.e.s afin de favoriser la mobilisation de l'ensemble de la communauté autour d'initiatives durables, et ce, pendant un minimum d'une heure par année et en offrant la formation et les ressources financières nécessaires.
		Ajouter des informations sur la gestion ⁷ environnementale du Cégep dans la section « Travailler au CVM » du site Web et dans le processus d'accueil des nouveaux membres du personnel.
		Favoriser et poursuivre le perfectionnement des membres du personnel en matière d'EDDÉ.
		Tendre vers le perfectionnement de 75 % du personnel non enseignant en matière de gestion environnementale.
		Favoriser la tenue d'événements écoresponsables.
Susciter l'engagement	Favoriser la mise en place de partenariats	Développer et maintenir, en collaboration avec le bureau de l'environnement et de l'innovation, un partenariat officiel à long terme avec un organisme communautaire pour la réalisation d'un projet ou d'un événement environnemental inclusif et participatif.
public		Partager les bonnes pratiques environnementales avec une autre institution certifiée AASHE.
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Sensibiliser la communauté sur l'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté	Évaluer la possibilité de développer des cours ainsi qu'au moins un programme à la formation continue qui seront offerts à la communauté et qui aborderont des notions d'EDDÉ.
₩		Organiser annuellement des expériences de bénévolat étudiant à réaliser dans la collectivité.
8 TRAVAIL DÉCENT ET GROISSANGE ÉCONOMIQUE		Mettre en place un programme d'engagement communautaire à réaliser durant les heures de travail pour le personnel.
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES		Participer aux consultations publiques sur la mise en place des lois, règlements et politiques en matière d'EDDÉ.
A		Mettre en place un système de vérification entourant la vente de produits dérivés à l'effigie du Cégep afin de s'assurer que les produits ont été fabriqués dans le respect des droits de l'homme.

⁷ La gestion des matières résiduelles, les campagnes de sensibilisation environnementales, le fonds environnemental, le transport durable, la tenue d'événements écoresponsables, le bureau de l'environnement et de l'innovation, etc.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
Gérer durablement	Gérer durablement l'air et les émissions de carbone	Compléter l'inventaire des émissions de GES pour les portées 1 et 2.
les opérations du		Compléter l'inventaire des émissions de GES pour la portée 3.
bâtiment		Procéder à une vérification des inventaires des émissions de GES par une entreprise certifiée ISO-14064-3.
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE		Inventorier l'ensemble des émissions de gaz polluants provenant des sources stationnaires, des différentes sources de pollution, des sources mobiles, des déplacements et de la production électrique hors site.
÷ Ø ÷		Obtenir une performance nette, pour les portées 1 et 2, de moins de 0,215 Tm de CO₂eq/m².8
13 MESURES RELATIVES	Gérer durablement le bâtiment	Incorporer des notions environnementales dans le design et la construction.
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Cárar durablament l'énargia	Tendre vers une consommation énergétique en deçà de 389 Btu/m2/°C degré jour. ⁹
	Gérer durablement l'énergie	Tendre vers une réduction de 25 % de la consommation d'énergie par rapport au cadre de référence (1er mars 2014 au 29 février 2016). 10
2 FAIM «ZÉRO»	Favoriser l'utilisation d'énergie propre	Privilégier l'utilisation d'énergie propre et renouvelable pour 80 % de la consommation d'énergie totale.
<u> </u>	Favoriser la durabilité dans les offres alimentaires	Favoriser les achats de produits alimentaires écologiques, éthiques et faits à base de plantes dans les appels d'offres pour le concessionnaire alimentaire ainsi qu'au café étudiant.
15 VIE TERRESTRE		Évaluer la possibilité d'inventorier l'ensemble des aliments achetés par le concessionnaire alimentaire et le café étudiant.
15 VIE TERRESTRE CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES		Mettre en place des marchés fermiers biologiques.
<u> </u>		Réaliser annuellement au moins une semaine thématique portant sur l'alimentation durable.
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION		Mettre en place des repas à faible impact carbone.
		Offrir des repas végétaliens diversifiés offrant des protéines complètes.
CO		Sensibiliser les usagers des cafétérias à l'impact des choix alimentaires, notamment à l'aide d'affiches.
		Réduire le gaspillage alimentaire grâce à la mise en place d'un système de prévention des pertes alimentaires.
		Favoriser la vente à bas prix ou la distribution gratuite des surplus alimentaires auprès de la communauté étudiante.
		Détourner les matières organiques des sites d'enfouissement en compostant la nourriture issue de la préparation et de la consommation.
		Offrir de la vaisselle réutilisable à la cafétéria.
		Offrir des rabais pour les usagers qui apportent leurs tasses réutilisables.

⁸ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

⁹ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

¹⁰ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

	Créer des aménagements paysagers durables	Entretenir les aménagements paysagers et le gazon naturellement sans utiliser des pesticides et des fertilisants inorganiques.
		Mettre en place un programme intégré de contrôle des ravageurs.
		Mettre en place un plan d'aménagement des espaces verts favorisant la réduction des îlots de chaleur, la biodiversité et l'inclusion d'espèces indigènes.
	Favoriser l'approvisionnement durable	Rédiger des lignes directrices favorisant les achats durables à intégrer à la Politique d'approvisionnement en biens, services et travaux de construction.
		Élaborer des critères de durabilité à mettre en place lors de l'achat de biens et d'équipements.
		Favoriser l'achat d'appareils électroniques possédant la certification EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool).
		Acheter des produits d'entretien certifiés doux pour l'environnement (Blue Angel labeled, ECOLOGO, EU Ecolabel, FSC, GECA, Green Seal Certified,
		Nordic Ecolabelling Board, EPA, ISO type 1).
11 VILLES ET		Favoriser l'achat de papier contenant minimalement 70 % de fibres issues de la post-consommation.
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES		Inventorier la proportion de la communauté étudiante se déplaçant de façon durable ¹¹ .
⋴		Inventorier la proportion des membres du personnel se déplaçant durablement.
	Favoriser le transport	Offrir 20 % de rabais sur l'abonnement annuel au BIXI.
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	durable	Évaluer la possibilité d'offrir un rabais aux membres du personnel sur l'abonnement d'un service d'autopartage.
U ASSAINISSEMENT	durable	Évaluer les besoins de la communauté sur l'utilisation des bornes électriques dans le stationnement.
Q		Évaluer la possibilité de mettre en place un programme d'incitatifs financiers (tarif préférentiel pour les abonnements aux transports collectifs, retour
		garanti, remboursement d'une partie de l'équipement de cycliste, etc.).
	Gérer durablement les matières résiduelles	Adopter un plan de gestion des matières résiduelles.
		Caractériser les matières résiduelles annuellement.
		Générer moins de 0,45 tonne de déchets par usagers annuellement. 12
		Calculer le taux de diversion des matières résiduelles des sites d'enfouissement et tendre vers 60 %.
		Calculer le taux de diversion des déchets de construction des sites d'enfouissement et tendre vers 60 %.
		Élaborer une stratégie de gestion des déchets dangereux.
		Poursuivre la participation du Cégep au programme de récupération des appareils électroniques SERPUARIENS.
		Poursuivre le réemploi des équipements électroniques via des OBNL certifiés par Arpe Québec.
	Gérer l'eau durablement	Inventorier la quantité d'eau potable utilisée annuellement.
		Évaluer la possibilité de mettre en place un plan d'économie d'eau potable.
		Mettre en place une stratégie de gestion des eaux de pluie.

Le transport durable inclut les déplacements actifs (marche, course, vélo, etc.) ainsi que le transport en commun (autobus, train et métro).
 Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
	Mettre en place des outils de gestion en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté	Poursuivre les activités du CACE en tenant un minimum de quatre rencontres par année.
Institutionnaliser l'environnement		Mettre en place le bureau de l'environnement et de l'innovation.
1 PAS De pauvreté		Adopter un plan d'écologisation couvrant la période 2025-2030.
MX A A		Développer une section dédiée à l'environnement dans le prochain plan stratégique.
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES		Maintenir des comités institutionnels portant sur la diversité et l'égalité qui travaillent, le cas échéant, à la révision des politiques et des programmes de formation en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et des droits de la personne.
©		Réaliser une étude auprès de l'ensemble de la communauté portant sur le climat d'ouverture, d'égalité et d'équité régnant au Cégep.
10 INÉGALITÉS RÉDUITES		Mettre en place une formation portant sur les compétences culturelles, l'inclusion, la lutte au racisme ainsi qu'à l'oppression et la rendre disponible à l'ensemble de la communauté.
<€≻	Élaborer un protocole Maintenir les politique	Former un comité d'accompagnement spécialisé dans le soutien des groupes minoritaires.
PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES		Élaborer un protocole de travail pour résoudre des situations discriminatoires.
		Maintenir les politiques visant à contrer la discrimination.
		Recueillir des données auprès de la communauté étudiante concernant l'impact de leur situation financière sur la réussite.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
Susciter l'innovation 9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE		Mettre en place le projet de laboratoire ÉCO3D afin de concevoir de nouveaux objets provenant de la transformation de déchets plastiques issus de la postconsommation.
15 VIE TERRESTRE	Réaliser des projets multidisciplinaires permettant de mettre de l'avant des pratiques et des technologies innovantes	Développer des projets d'économie circulaire favorisant la réparation et le réemploi.
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	imiorantes	Évaluer la possibilité de mettre en place un mur de filtration des émissions de GES à l'aide de bryophytes.